



COUPE DU PRÉSIDENT

Règlement 2023

I. Déroulement des matches

Finale directe sur un week-end.

Les matches se disputent toujours en 3 tiers temps selon les positions indiquées sur le tableau.

Le joueur n°1 est obligatoirement le joueur d'indice le plus élevé, suivi du joueur n°2, etc...

Le nombre de matches et le nombre de donnes par match seront définis par rapport au nombre d'équipes inscrites.

II. Composition des équipes

a) Les équipes doivent être formées par :

- ✓ Joueur n°1 : un joueur d'IC supérieur ou égal à 71
- ✓ Joueur n°2 : un joueur d'IC supérieur ou égal à 41
- ✓ Joueur n°3 : un joueur d'IC supérieur ou égal à 33
- ✓ Joueur n°4 : un joueur d'IC égal à 25 ou 29.

Les IC à prendre en compte sont ceux au 1^{er} juillet précédant la finale.

b) Le joueur n° 1 peut être remplacé par un joueur d'IC n°2

Le joueur n° 2 peut être remplacé par un joueur d'IC n°3

La présence d'un joueur d'IC de 25 ou 29 est donc indispensable.

c) L'épreuve est classée catégorie 5 : tous les systèmes artificiels sont interdits (2K multi, 1SA forcing, ...)